

barreaux des fenêtres du chœur 32 livres, donna un ciboire, une pixide, un missel, un encensoir, une étole, etc. (7).

A cette époque le curé de Chazay était toujours M. Charrun, et le prêtre sacristain, M. Vautherin.

Le curé de Marcilly était Étienne de Laby ; celui de Civrieux, un nommé Daguët, qui était en même temps curé de Lozanne, annexe de l'église de Civrieux (8).

Quant au village de Dommartin, appartenant à la baronnie de Chazay, son curé était Louis Ballud, qui fait son testament le 30 septembre 1774. Il veut être enterré dans l'église de Dommartin et ordonne qu'il soit dit des messes pour le repos de son âme par les curés de Poley-mieux, Civrieux, Marcilly, Lissieu, Lentilly et Charnay. Il donne à son église 200 livres pour élever un autel dans la chapelle de saint Antoine, semblable à celui de la sainte Vierge ; 300 livres aux pauvres de la paroisse, et tous ses biens à la Charité de Lyon, à la charge d'acquitter certaines dettes et œuvres pies et de secourir ses parents en cas d'indigence.

La Charité étant entrée en possession de son héritage, fait vendre son avoir. Nous trouvons parmi les acquéreurs M. Rimbouurg, notaire à Chazay, pour plusieurs tableaux : un saint Éloi, un saint André, un saint Nicolas, une sainte Vierge, une Annonciation, un Christ en ivoire, monté en tableau, cadre bois doré, fond en velours noir ; il paye le tout 81 livres. Un autre acquéreur du mobilier pour 168 livres, est le successeur du curé, l'abbé Monnier, qui

---

(7) Arch. de la Charité. B. 247, ch. 110.

(8) Arch. Archevêché. Arm. Jacob, vol. 27, p. 22.